

Château et Bidouze (3 avril 2025)

Bravant une météo incertaine, quinze courageux randonneurs se retrouvent en cette matinée presque pluvieuse à **Bidache**. Le rendez-vous est pris sur le parking situé en contrebas du château.



Il s'agit du **château de Gramont**, ou plutôt de ce qu'il en reste... Nous avons prévu d'en effectuer une visite guidée (possible sur rendez-vous d'avril à octobre) mais l'installation aujourd'hui d'une exposition d'art contemporain a contrarié ce projet...

Bien emmitoufflés, nous empruntons sur quelques mètres la route départementale 19 en direction de **Peysorade** pour franchir le pont sur la **Bidouze**.

Le Château de Gramont

Façonnée par la puissance des Seigneurs de Gramont tout au long des siècles, et intimement liée à l'Histoire de France, l'Histoire du Pays de Bidache se lit encore à travers les somptueux vestiges de ses deux châteaux à Bidache (du XIII^{ème} au XVII^{ème} siècle) et à Guiche (XIV^{ème} siècle). Imposant et monumental, le château de Bidache voit ses premières pierres posées entre la fin du XIII^{ème} siècle et le début du XIV^{ème} siècle. Il se situe alors au cœur d'un vaste domaine qui inclut la baronnie de Viellenave, berceau seigneurial des Gramont du XI^{ème} siècle, et le comté de Guiche.

Le château médiéval de Bidache domine la vallée de la Bidouze. Son imposant donjon, appelé rondache, constitue un des derniers témoins de cette domination. Au XVI^{ème} siècle, le château fera l'objet de plusieurs attaques et incendies dont la terrible prise d'assaut de 1523 dirigée par Guillaume d'Orange, lieutenant de Charles Quint. Détruit, il fut très vite reconstruit, chaque génération des seigneurs de Gramont y apportant des embellissements témoins des époques architecturales qui se sont succédées.

Malgré les Guerres de religion, la famille de Gramont sera épargnée grâce aux liens étroits qu'elle entretient avec, d'une part, Catherine de Médicis, catholique (épouse du Roi Henri II) et, d'autre part, Jeanne d'Albret, protestante (Reine de Navarre, épouse d'Antoine de Bourbon et mère du futur Henri IV). Château de défense jusqu'au XVI^{ème} siècle, il sera transformé en résidence de villégiature au XVII^{ème} siècle. De style Renaissance, sa splendeur sera aussi réputée dans tout le royaume.

La souveraineté de Bidache, mise en place par Antoine 1^{er} de Gramont au XVI^{ème} siècle, sera reconnue par le Roi Henri IV par lettres patentes en 1609.

Les Gramont obtiennent entre autres, la charge de maire héréditaire de Bayonne du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle. Suite aux services rendus aux différents Rois de France, en Béarn et à Bayonne, Louis XIV érigea leurs terres et dépendances en duché-pairie. Antoine II de Gramont en sera le premier à porter le titre de Duc.

Durant le XVII^{ème} siècle, Antoine III de Gramont, Maréchal de France, Ministre d'Etat, ambassadeur du Roi à Francfort et à Madrid, sera le dernier souverain de Bidache à revenir fréquemment dans sa principauté et à y être enterré. A la fin du XVIII^{ème} siècle, ses successeurs, attirés par Versailles, délaisseront Bidache pour d'autres résidences à la Cour de France.

Nombreux hôtes prestigieux sont accueillis au château à travers les siècles : Antoine de Bourbon (duc de Vendôme et époux de la Reine de Navarre Jeanne d'Albret), Catherine de Médicis et son fils, le Roi Charles IX, mais aussi le cardinal Mazarin, Premier Ministre de Louis XIV avant la signature du Traité des Pyrénées qui formalisa en 1659 une paix conclue entre l'Espagne et la France et le mariage de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne.

En 1793, le château est réquisitionné pour être converti en hôpital militaire. Inhabité, un incendie le ravage complètement en 1796. Malgré plusieurs projets, il restera en l'état.

En 2003, la Communauté de Communes du Pays de Bidache signe un bail emphytéotique d'une durée de 36 ans avec le Duc de Gramont. Ainsi, les châteaux de Bidache et de Guiche bénéficient de travaux de consolidation et de sécurisation, cofinancés par l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté de Communes du Pays de Bidache.

Aussitôt après celui-ci, nous tournons à droite pour nous engager sur une voie cyclable et glissante, fléchée « **Château et Bidouze** », qui longe la rive droite de ce calme cours d'eau qui va bientôt se jeter dans l'**Adour**, non loin et en aval du **Bec du Gave**.

Nous progressons alors sur le chemin de halage pendant quelques kilomètres avant de tourner à gauche vers les coteaux, juste après le confluent du **Lihoury**, venant de Bidache et avant les champs de kiwis.



À la première bifurcation, après un regroupement et une courte pause dite « *pour besoins naturels* », nous partons vers la gauche afin d'attaquer l'ascension de la colline, qui constituera l'effort physique du jour.



Effectivement, après la première ferme « **Castéra** », la pente se redresse franchement. Nous continuons alors de monter dans cette rue peu fréquentée, jusqu'à l'imposante ferme « **Pascouau** » (côte 70).



Un peu plus loin, nous quittons la route pour nous engager sur la droite dans un petit chemin descendant en sous-bois et récemment défriché, ce qui nous facilite la progression.



En débouchant sur un passage à découvert, nous admirons à l'horizon, au-delà du village de **Bidache**, une belle perspective éclairée sur tous les sommets de la montagne basque, autrefois gravis, que nous prenons plaisir à reconnaître au loin et à nommer, tant que faire se peut. Ceux munis d'une antenne sont plus aisément reconnaissables ! Pour les autres, l'éloignement rend l'exercice incertain...



Nous poursuivons la descente ombragée avant d'atteindre une voie asphaltée, desservant quelques résidences très bien entretenues. Nous ne sommes plus à **Bidache** mais à **Came**, petit village connu pour être, dit-on, le berceau historique de la « **chaise** »... Nous n'allons pas encore nous asseoir mais continuer sur cette route en direction du port.



Un massif de belles fleurs jaunes attire l'attention des randonneuses et les riverains ont le sens de l'humour...



Quelques gouttes de pluie se faisant sentir, les ponchos font leur apparition. Il n'y a plus qu'à suivre les flèches.



Nous arrivons, un peu humides, au **port de Came** où nous trouvons par miracle et dans l'urgence, un endroit abrité... Il n'y aura point de chaises mais un simple petit muret... Nous pourrons ainsi nous restaurer, presque à l'abri...



Après le gâteau au citron, le « **turroncello** » et le café, il faut toutefois prendre le temps de visiter ce port tranquille qui fut en son temps très actif... Le niveau de la crue centennale (1856) est vraiment très impressionnant !



L'endroit, bien que confortable, n'en reste pas moins de plus en plus arrosé... Aussi vaut-il mieux lever le camp !



C'est donc sous les parapluies que nous reprenons l'ancien chemin de halage pour celui du retour. Nous apprenons au passage que la pêche au lancer dans la **Bidouze** peut se révéler extrêmement dangereuse...



Nous parvenons ensuite auprès des cultures de kiwis aperçues en matinée, avant de rejoindre l'itinéraire suivi à l'aller. Chacun presse le pas car la bruine persiste et s'intensifie...



C'est alors un morne retour sur une piste, glissante à souhait, et sous un crachin tenace.... Parvenus à proximité du château et de notre point de départ, une éclaircie semble poindre à l'horizon, juste derrière le clocher de l'église.



Faute de visite du fameux château en ruine, chacun se presse pour se mettre au sec...



Longueur : \approx 13 km

Dénivelé : \approx 100 m